

Deux mois d'embargo russe, le saumon norvégien se joue des barrages !

L'interdiction sur l'import de denrées alimentaires en provenance des pays soutenant les sanctions contre la Russie a privé le commerce de détail de ses fournisseurs habituels et fiables, et les consommateurs de leurs produits préférés. Cependant, le saumon de Norvège est toujours présent sur les étals ; il se joue des barrages russes...

Pour l'année 2013, le volume total de la consommation de poisson en Russie s'élevait à 2,8 millions de tonnes, la part des produits importés en représentant plus d'un tiers. La Norvège occupait la première place parmi les importateurs, avec une part d'environ 40%. Selon le comité norvégien du poisson, au cours des années 2012-2013, la Russie figurait à la première place des pays-importateurs de poissons et de fruits de mer norvégiens. En 2013, les exportations de poissons norvégiens en direction de la Russie ont crû de 10%, pour atteindre 837,3 millions d'euros.

La Biélorussie joue un rôle significatif dans le remplacement des livraisons de poisson suspendues. Début septembre, le journal norvégien Dagens Naeringsliv a rapporté, citant des exportateurs, qu'après l'introduction de l'embargo par la Russie, la Norvège avait triplé ses exportations de saumon vers la Biélorussie, et quadruplé les volumes à destination de l'Estonie.

L'embargo russe a causé bien moins de problèmes que prévu, expliquait notamment au journal un gros exportateur de poisson norvégien, le groupe Coast Seafood i Måløy : « Le saumon traité continue d'arriver en Russie : nous avons rétabli les livraisons pratiquement dans les mêmes volumes que précédemment. »

Les compagnies russes de traitement du poisson expliquent que le poisson norvégien n'entre pas en Russie directement : il est traité sur le territoire biélorusse, où il obtient un nouveau code douanier, ce qui lui permet de contourner l'embargo.

« Nous avons conclu un accord avec une entreprise locale en Biélorussie, nous y avons livré notre équipement, lancé la production – et aujourd'hui, nous assurons les livraisons, déclarait en septembre à Vedomosti le directeur d'un gros fabricant russe de poisson préparé.

En Biélorussie, le poisson est tranché en filets, les filets sont salés, emballés sous vide, puis conditionnés en paquets et envoyés en Russie », expliquait-il.

Ce schéma coûte plus cher qu'une collaboration directe avec les Norvégiens, admettait toutefois le chef d'entreprise : « Avant l'embargo, nous étions à 280 roubles le morceau de 300 g de poisson à chair rose en paquet ; aujourd'hui, nous sommes montés à 305-310 roubles. »

Les choses sont plus compliquées avec le poisson frais – le saumon norvégien dominait dans les grosses chaînes de détail. « La production de Norvège se distinguait par sa très haute qualité à des prix accessibles », explique Mme Melechina, de chez Lenta.

De fait, au cours des premiers temps après l'interdiction étatique, les chaînes ont « connu quelques difficultés avec les fournitures de poisson frais, et notamment ressenti un déficit clair de saumon et de truite », confie Mme Kournossova, de chez Auchan.

La représentante de Lenta explique que c'est à Mourmansk que le groupe a trouvé le premier équivalent correct. Fin août, la chaîne a pu organiser des livraisons de saumon surgelé depuis le Chili, mais aussi obtenir une déclaration de correspondance, lui permettant de dégeler le poisson directement dans ses magasins.

Aujourd'hui, le détaillant importe de la truite de Turquie et d'Arménie et a organisé des livraisons de saumon réfrigéré depuis les îles Féroé. Si le poisson a majoritairement pu être remplacé, les coûts à l'import sont plus élevés avec ces pays que depuis la Norvège, reconnaît la représentante de Lenta.

Les îles Féroé ont en partie comblé les volumes manquants, « mais à l'heure actuelle, ces livraisons demeurent instables », comme le précise la représentante d'Auchan.

Une fois fileté et salé en Biélorussie, le saumon norvégien "franchit" l'embargo russe



L'embargo sur les saumons en provenance de Norvège n'a pas entraîné de pénurie de filets de saumon salé sur les étals des magasins russes. Les industriels russes (importateurs ndlr) du poisson expédient désormais le poisson frais en Biélorussie, où ce dernier est découpé et salé dans les usines locales avant de poursuivre sa route vers la Russie.

La majorité des industriels russes du poisson coopèrent désormais avec des entreprises biélorusses : avant d'arriver sur les étals en Russie, le poisson en provenance de Norvège passe désormais par la Biélorussie : découpé et salé, il y

subit une première transformation, a déclaré à RBC le directeur général adjoint du holding pétersbourgeois « ROK-1 », Alexandre Starobinsky.

Le site de « ROK-1 » indique que la société produit annuellement plus de 60 000 tonnes de 400 produits différents, parmi lesquels des poissons fins, des bâtonnets de crabe et du caviar. « ROK-1 » procède de la même manière, a précisé M. Starobinsky, sans entrer dans les détails.

Source : Extrait de l'article de Julia Breen dans le Courrier de Russie : Deux mois d'embargo alimentaire : par quoi a-t-on remplacé les produits interdits ?

Extrait de l'article de Irina Javoronkova, RBC Daily (27 octobre, 2014) : Comment le saumon norvégien franchit le barrage des sanctions

Source : <http://aquaculture-aquablog.blogspot.com/> (28/10/2014)